

Gilets jaunes: remue-méninges autour d'une nouvelle constitution

PAR EMMANUEL RIONDÉ
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 7 MARS 2020



Réunion de l'assemblée des assemblées, à Toulouse © ER

La cinquième assemblée des assemblées des « gilets jaunes » s'est ouverte vendredi à Toulouse. Plongée dans un atelier de travail consacré au « processus constituant ».

Après Commercy, Saint-Nazaire, Montceau-les-Mines et Montpellier, c'est donc Toulouse, place forte du mouvement, qui accueille depuis vendredi et jusqu'à dimanche la cinquième assemblée des assemblées (ADA 5) des « gilets jaunes ». Autour de 400 délégué·e·s, femmes et hommes venu·e·s de toute la France ont convergé dès hier matin au nord-est de la ville dans un entrepôt vide réquisitionné, équipé, apprêté et décoré en moins d'une semaine par les militant·e·s toulousain·e·s. À l'autre bout de la ville, la Maison du peuple, squat militant ouvert au printemps dernier, accueille une « ADA Off » durant ces trois jours.

Venu de Valence dans le Tarn-et-Garonne, Frédéric se définit comme « un gilet jaune de la quatrième semaine. Ce qui m'intéresse, c'est le côté démocratique, comment on avance sur cet enjeu, assure-t-il. Et "Processus constituant", c'est déjà presque trop orienté dans le titre, ça va rassembler les gilets jaunes pour qui la constituante est le sujet majeur... Or ce n'est pas le cas de tout le monde... » Craignant « le syndrome du plouc », il discerne avec humour les « gilets jaunes des villes » et les « gilets jaunes des champs ». Les premiers cités étant

suspectés de priser les enjeux les plus « intellos ». Une sécession de gilets jaunes urbains et constituants ? Très vite, ses inquiétudes seront levées.



Réunion de l'assemblée des assemblées, à Toulouse. © ER

Exactement intitulée « Processus constituant (constituante, révision ou création d'une constitution) », la thématique est en fait la troisième des cinq choisies, parmi dix précédemment sélectionnées, par 61 groupes de gilets jaunes de toute la France, au terme d'un processus de plusieurs semaines. S'y ajoutent : « Comment sortir du capitalisme, quelles stratégies et tactiques ? » ; « Stratégies de lutte et d'actions dans le mouvement GJ » ; « Comment préserver et étendre nos services publics dont ceux arrachés par le Conseil national de la Résistance, pour plus de justice sociale ? » et « Organisation du mouvement des gilets jaunes ».

Dans l'entrepôt, chaque thématique dispose d'une zone dédiée, délimitée par un traçage au sol pour les 4 premières, perchée sur la mezzanine pour la cinquième. Des cercles de chaises y ont été installés, pétales de « marguerites » pouvant accueillir 10 à 12 participant·e·s. Cinq temps de travail d'environ deux heures sont prévus sur les deux premiers jours (deux vendredis après-midi, deux samedis matin et un samedi après-midi), au cours desquels les délégué·e·s tournent sur les « marguerites », d'un espace thématique à l'autre.

« Dans l'idéal, chaque personne ne traite d'un thème qu'une seule fois, et dans tous les cas on vous demandera de ne pas le faire plus de deux fois », incitait Christine, vendredi lors de la présentation. Consciente, comme tout le monde dans la salle, que chacun·e ferait comme il ou elle l'entendrait, le refus de la moindre forme de dirigisme vertical étant un principe très partagé au sein du mouvement.

Mais la perspective de formuler un maximum de « propositions et objections » destinées à être « toutes transmises à l'ADA suivante », a recueilli l'approbation des mandaté-e-s qui ont joué le jeu de la pluralité des échanges.

Atelier constituant, donc. Par où commencer ? D'où part-on ? Vendredi après-midi, dans un cercle réunissant neuf personnes, dont seulement deux femmes, Yohan, de Limoges, ouvre le débat en relayant la proposition de son comité de mettre en place « des équivalents de conseils municipaux, des assemblées locales qui réuniraient des volontaires, des représentants du monde politique, syndical et associatif et aussi des gens tirés au sort, avec obligation de participer ».

Venu de Champigny-sur-Marne, Aurélien, souligne que « les histoires de processus constituant, ce n'est pas le plus fort dont on discute ». Il propose de « passer sans attendre à l'étape de la mise en place du RIC. On prévoit une date dans six mois par exemple... »

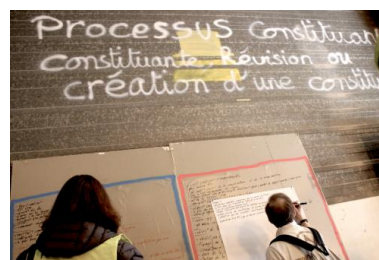
Revendication clivante mais forte du mouvement depuis le début, le référendum d'initiative citoyenne va s'inviter régulièrement dans les échanges tout au long de l'après-midi.

Tout comme le rôle des « Assemblées citoyennes » et celui des « Maisons du peuple » : beaucoup ont fleuri au cours de l'année un peu partout en France (voir par exemple *ce reportage à Saint-Nazaire de nos confrères de Reporterre*). Didier, en provenance de Savoie et « dans le militantisme depuis plus de trente ans », veut « se battre sur la création de lieux citoyens avec un bail emphytéotique, public, privé, on s'en fout... Et à partir de là, autour d'une belote, d'un débat ou en fumant un joint, se retrouver et refaire le monde. Un lieu où on se retrouve, où on peut voter ».

Nathalie, également savoyarde, ajoute « la mise en place de commissions participatives avec des personnes de la mairie et du village, à l'échelle locale mais capable d'insérer des personnes extérieures ». Antoine, de Saint-Ouen, rappelle que, sur la question « d'entrer dans un processus constituant », deux approches divergent : « Ceux qui craignent que ce soit récupéré par des forces

classiques et veulent donc créer autre chose ; et ceux qui voient ça comme un outil et une opportunité pour faire passer nos idées et mettre en place une démocratie directe au niveau local. »

Dans cette seconde perspective, les Maisons du peuple pourraient être selon lui des « universités populaires » où serait notamment « sanctuarisée la formation des gens tirés au sort pour éviter que les spécialistes aient la main sur les sujets de débat ». De l'avis de toutes et tous, ces « MDP » sont des lieux idéals pour, souligne Timothée, venu de Rhône-Alpes, « remotiver les gens » et leur donner la possibilité « d'avoir un rôle dans la résistance ». Pour lui, les gilets jaunes sont un « lobby citoyen ». Le terme séduit le groupe et fera parti des propositions soumises à la « vague » suivante de délégué-e-s sur ce même cercle.



© ER

C'est le principe méthodologique adopté par les organisateurs et il ne va pas sans créer une petite confusion quelques mètres derrière, lorsque démarre le deuxième temps de travail dans un autre cercle. Quinze propositions sont à « objecter » avant de commencer. La première, « Charité bien ordonnée commence par soi-même, la France » laisse tout le monde circonspect. Elle sera finalement abrogée comme cinq autres propositions.

Les échanges sont vifs, la compréhension pas toujours au rendez-vous, et l'opposition parfois un peu systématique. Provoquant un coup de fatigue chez le facilitateur Florian qui finit par laisser le groupe en « autogestion ». On débat beaucoup du RIC et de la révocabilité des élu-e-s. « Comment définir notre régime politique ? », interroge Gwendal, qui a repris les feutres et consigne les objections et propositions sur la planche de Placo faisant office de paperboard. « La dictature ! », répond l'un. « La

putocratie... », tente Anne. « *Les Républiques peuvent être dictatoriales* », ajoute Françoise. Finalement, le

point 8 initialement intitulé sobrement « *Changement de République* » sera transformé en : « *Destruction de la V^e République au profit de la démocratie* ».

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Allières

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.